Diplôme d’État de Technicien de Laboratoire Médical

FORMATION INITIALE

Diplôme d'Etat du Ministère de la Santé
SCIENCES ET SANTÉ

Formation en 3 ans pour exercer le métier de Technicien de Laboratoire Médical, véritable professionnel de santé apportant toute son expertise technique en Diagnostic Biomédical et en Recherche Médicale.

Diplôme d’État du Ministère de la Santé (Enregistré de droit au RNCP – 39708)

Grade de Licence – Niveau 6

Grade de Licence	42	Excellente insertion
Niveau 6	semaines de stage (ou alternance à partir 2ème année)	98 - 100% en poste

DEVENEZ

TECHNICIEN DE LABORATOIRE MÉDICAL EN 3 ANS

FORMATION & PROGRAMME

Diplôme d’État de Technicien de Laboratoire Médical : une formation en 3 ans reconnue au grade Licence

Le Diplôme d’État de Technicien de Laboratoire Médical (DE TLM) est une formation de référence pour devenir professionnel de santé dans le domaine de la biologie médicale et du diagnostic. Dispensée sur **3 années d’études**, cette formation conduit à un **diplôme délivré par le Ministère de la Santé**, reconnu au **niveau 6 du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)**.

Depuis le **décret n° 2024-856 du 31 juillet 2024**, les titulaires du Diplôme d’État de Technicien de Laboratoire Médical bénéficient officiellement du **grade de Licence** et de l’acquisition de **180**

crédits ECTS, facilitant ainsi la poursuite d'études en France et à l'international.

Une formation complète pour devenir Technicien de Laboratoire Médical

L'IFTLM propose une formation professionnalisante permettant d'acquérir les compétences scientifiques, techniques et médicales nécessaires à l'exercice du métier de **Technicien de Laboratoire Médical**.

Au cours des trois années de formation, les étudiants sont préparés à intervenir dans les principaux secteurs de la biologie médicale et des activités de laboratoire de santé :

Biologie médicale

- Biochimie
- Hématologie
- Immunologie
- Microbiologie
- Génétique
- Assistance Médicale à la Procréation (AMP)

Thérapies cellulaires et géniques et Biobanques

Participation aux activités liées aux innovations thérapeutiques et à la gestion des ressources biologiques.

Anatomie et Cytologie Pathologiques

Analyse des tissus et cellules dans le cadre du diagnostic médical et du suivi des pathologies.

Transfusion sanguine

Gestion et sécurisation des produits sanguins destinés aux patients.

Le métier en détail

Des certifications professionnelles incluses dans la formation

À l'issue de leur cursus, les étudiants obtiennent, en complément du Diplôme d'État, deux certifications indispensables à l'exercice de leur profession :

- **L'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) de niveau II** ;
- **Le Certificat de Capacité pour Effectuer des Prélèvements Sanguins**.

Ces qualifications renforcent l'employabilité des diplômés et répondent aux exigences du secteur de la santé.

Un diplôme favorisant l’insertion professionnelle et la poursuite d’études

Le **Diplôme d’État de Technicien de Laboratoire Médical** permet une **insertion professionnelle rapide** dans les laboratoires de biologie médicale, les établissements de santé, les centres de recherche ou les structures spécialisées du secteur biomédical.

Grâce à l’obtention du **grade Licence**, les diplômés peuvent également poursuivre leur parcours académique vers :

- un Master dans les domaines de la biologie, de la santé ou des biotechnologies
- une école d’ingénieurs
- des formations spécialisées en recherche, qualité ou management des laboratoires
- des programmes de mobilité internationale

Une spécialisation progressive au service du projet professionnel

Tout au long de la formation, les étudiants développent leur polyvalence et construisent progressivement leur projet professionnel.

En fin de cursus, chacun peut approfondir son intérêt pour un domaine d’expertise spécifique, renforcer ses compétences techniques et préparer soit une entrée immédiate dans la vie professionnelle, soit une poursuite d’études dans l’enseignement supérieur.

MÉTIERS & DÉBOUCHÉS

Technicien de Laboratoire Médical : un professionnel de santé au cœur du diagnostic médical

Le **Technicien de Laboratoire Médical (TLM)** est un professionnel de santé indispensable au parcours de soins du patient. Il intervient dans la réalisation des examens de biologie médicale, d’anatomie et cytologie pathologiques, ainsi que dans les activités de recherche biomédicale et de thérapie cellulaire.

Cette profession réglementée par le **Code de la Santé Publique** nécessite des compétences scientifiques, techniques et médicales, ainsi qu’une forte capacité d’adaptation face à l’évolution constante des technologies de laboratoire.

Un acteur essentiel du diagnostic et du suivi des patients

Le technicien de laboratoire médical participe à toutes les étapes du processus analytique permettant d’obtenir des résultats fiables pour :

- la prévention des maladies

- le dépistage
- le diagnostic médical
- le suivi thérapeutique
- l’évaluation de l’efficacité des traitements.

Son expertise contribue directement à **la prise en charge des patients et à l’amélioration de la qualité des soins.**

Le technicien de laboratoire médical peut également participer à des programmes de recherche fondamentale et de recherche clinique visant à développer de nouvelles méthodes diagnostiques, préventives ou thérapeutiques.

Les domaines d’exercice du Technicien de Laboratoire Médical

Le métier de technicien de laboratoire médical s’exerce dans plusieurs secteurs spécialisés :

Biologie médicale

Réalisation des analyses biologiques permettant le diagnostic et le suivi des pathologies.

Thérapies cellulaires, thérapies géniques et biobanques

Gestion et préparation des produits biologiques destinés à des usages thérapeutiques innovants.

Anatomie et cytologie pathologiques

Analyse des tissus et cellules pour le diagnostic des maladies, notamment en cancérologie.

Transfusion sanguine

Participation à la collecte, la préparation et la sécurisation des produits sanguins.

Les principales missions du Technicien de Laboratoire Médical

Le technicien de laboratoire médical exerce des activités variées au sein d’équipes pluridisciplinaires :

Réalisation des prélèvements et gestion des échantillons

- Réalisation de prélèvements biologiques.
- Réception, préparation et traitement des échantillons.
- Gestion des documents associés aux examens.

Réalisation des analyses de biologie médicale

- Analyses de biologie médicale générale.
- Analyses spécialisées en microbiologie, immunologie, hématologie ou biochimie.

- Techniques d’anatomie et cytologie pathologiques.

Gestion des équipements et assurance qualité

- Maintenance et contrôle des équipements de laboratoire.
- Gestion des réactifs, consommables et stocks.
- Application des procédures qualité et de sécurité.

Travail en équipe et accompagnement

- Coordination avec les biologistes médicaux, médecins et autres professionnels de santé.
- Formation des étudiants et nouveaux collaborateurs.
- Participation aux démarches d’amélioration continue des pratiques professionnelles.

Recherche et innovation

- Veille scientifique et technologique.
- Participation à des études et projets de recherche médicale.
- Contribution au développement de nouvelles techniques diagnostiques.

Débouchés : où travaille un Technicien de Laboratoire Médical ?

Le **Diplôme d’État de Technicien de Laboratoire Médical** offre de nombreux débouchés dans les secteurs de la santé, de la recherche et de l’industrie.

Les diplômés peuvent exercer dans :

Laboratoires de biologie médicale

- Laboratoires hospitaliers publics.
- Laboratoires privés d’analyses médicales.
- Centres hospitaliers universitaires (CHU).

Établissements spécialisés

- Établissement Français du Sang (EFS).
- Centres d’anatomie et cytologie pathologiques.
- Plateformes de biologie moléculaire.

Recherche et innovation

- Centres de recherche médicale.
- Instituts de recherche biomédicale.
- Laboratoires universitaires.

Secteurs publics et industriels

- Services vétérinaires.
- Laboratoires de la Police Technique et Scientifique.
- Services des douanes.

- Contrôle qualité agroalimentaire et environnemental.
- Analyse et traitement des eaux.

Pourquoi devenir Technicien de Laboratoire Médical ?

Choisir le métier de technicien de laboratoire médical, c'est exercer une profession de santé à forte employabilité, alliant sciences, technologies innovantes et contribution directe au diagnostic médical.

Ce métier offre des perspectives d'évolution variées dans les domaines de la biologie médicale, de la recherche, de la qualité, de l'enseignement et de l'encadrement.

ADMISSION & PARCOURSUP

Conditions d'admission

ADMISSION SUR DOSSIER VIA PARCOURSUP

Public visé (Bacheliers ou futurs bacheliers)

- Bac S, Bac STL, Bac ST2S
- Bac général avec Spécialité SVT conseillée (réforme du Bac 2020)
- Étudiants en réorientation après une première année de médecine (ancienne PACES et PASS) ou de licence 1 de Science Technologie Santé, Biologie, Science de la vie

Les éléments pris en compte pour l'examen des dossiers :
– Résultats académiques de 1ère et terminale
– Appréciations des professeurs
– Projet de formation (lettre de motivation)

Attendus locaux :

- Bonne connaissance scientifique en biologie, physique et chimie
- Rigueur scientifique
- Conscience professionnelle
- Travail en équipe
- Empathie

Vous pouvez retrouver l'ensemble des critères de sélection sur notre fiche formation sur Parcoursup.

Pour candidater :

Les candidatures sont sur dossier via la procédure PARCOURSUP

Calendrier PARCOURSUP

De janvier à Mars 2027: Inscription et saisie des vœux

Jusqu'au 1er avril 2027 : Dernier jour pour compléter son dossier et confirmer ses voeux

Début juin 2027 : Phase principale d'admission et réponses des formations

Saisir son vœu sur PARCOURSUP

Pour retrouver facilement la formation du Diplôme d'État, taper **IFTLM Lyon** dans la barre de recherche et sélectionner **Institut Catholique de Lyon – IFTLM.**

Vous pouvez aussi utiliser les mots clés suivants :

- Par Type de formation : **Études de Santé**
- Par Spécialité : **D.E. Technicien de Laboratoire Médical**

et sélectionner : **Institut Catholique de Lyon-IFTLM** […] D.E. Technicien de Laboratoire Médical

N'oubliez-pas de confirmer votre vœu pour que votre dossier soit pris en compte et étudié.

Le nombre de place en 1ère année est de **70.**

AUTRE CAS : ADMISSION HORS PARCOURSUP

Pour tous les autres cas (titulaires d'un diplôme extra-communautaire, titulaires d'un bts ou d'un dut, autres cas), consulter les Procédures d'admission hors-parcoursup

L'admission définitive est subordonnée :

– A la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.

– A la production, au plus tard le premier jour de l'entrée en stage d'un certificat médical attestant que le candidat remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévues, le cas échéant, par les dispositions du titre 1er du livre 1er de la troisième partie législative du code de la santé publique.

ALTERNANCE EN APPRENTISSAGE

Différents parcours s'offrent à vous

À partir de la **2ème année du Diplôme d'État de Technicien de Laboratoire Médical***, les étudiants de l'IFTLM peuvent choisir de poursuivre leur formation en **alternance via un contrat d'apprentissage**.

Ce dispositif permet de combiner **formation théorique en institut** et **expérience professionnelle en laboratoire de biologie médicale**, favorisant une insertion rapide dans le secteur de la santé.

* Sous condition d'éligibilité

Deux parcours de formation possibles

Après une première année réalisée en formation initiale, les étudiants peuvent opter pour un parcours en apprentissage :

- Alternance sur **2 ans** (2ème et 3ème année)
- Alternance sur **1 an** (uniquement 3ème année)

Ce choix permet d'adapter le parcours de formation au projet professionnel de chaque étudiant.

Le contrat d'apprentissage : une immersion professionnelle en laboratoire médical

Le contrat d'apprentissage est un **contrat de travail à durée déterminée (CDD)** permettant une alternance entre :

- périodes en entreprise (laboratoire de biologie médicale, établissement de santé, etc.)
- périodes de formation à l'IFTLM

Ce mode de formation est particulièrement adapté pour devenir **Technicien de Laboratoire Médical qualifié et opérationnel**.

Durée des contrats d'apprentissage possibles

Deux formats de contrat sont proposés :

- **24 mois** : 2ème et 3ème année de formation en alternance
- **12 mois** : uniquement la 3ème année de formation

Statut, rémunération et avantages

En contrat d'apprentissage, l'étudiant obtient le statut de **salarié en formation**.

Il bénéficie :

- d’une rémunération mensuelle calculée selon l’âge et l’année de formation
- des mêmes avantages que les salariés de l’entreprise
 - congés payés
 - tickets restaurant (selon entreprise)
 - protection sociale

Une formation financée en alternance

L’un des avantages majeurs de l’alternance est la prise en charge financière :

 Les frais de scolarité sont entièrement financés par l’entreprise d’accueil et les dispositifs de formation.

Ainsi, la formation de Technicien de Laboratoire Médical en apprentissage est **sans frais pédagogiques pour l’étudiant**

Pourquoi choisir l’alternance en Technicien de Laboratoire Médical ?

L’apprentissage permet de :

- acquérir une **expérience professionnelle solide en biologie médicale**
- développer des compétences directement opérationnelles
- faciliter l’**insertion professionnelle dans les laboratoires de santé**
- être rémunéré pendant ses études
- financer intégralement sa formation

FRAIS DE SCOLARITÉ & FINANCEMENT

Coût de la formation de Technicien de Laboratoire Médical – année 2026-2027

Le coût de la formation du **Diplôme d’État de Technicien de Laboratoire Médical** varie selon le statut de l’étudiant et le mode de financement. Pour l’année universitaire **2026-2027**, les frais sont répartis comme suit.

Frais de scolarité et coûts pédagogiques

Étudiants en formation initiale

- **Frais d’inscription administrative :** 185 €
- **Frais universitaire :** 178 €
- **Frais de scolarité annuels :** 5 840 € *(hors frais fixes)*
- **Frais fixes obligatoires :** 130 €
 (incluant notamment la responsabilité civile étudiante et la cotisation santé)

 Le coût pédagogique total annuel pour un étudiant en formation initiale s’élève à environ **6 333 € par an (pour l’année 2026-2027)**

Étudiants en formation continue (reprise d’études)

- **Frais de formation continue : 8 000 € par an**

Ce dispositif concerne les candidats en reprise d’études ou en reconversion professionnelle souhaitant devenir **Technicien de Laboratoire Médical**.

Modalités de paiement

Afin de faciliter l’accès à la formation, plusieurs modalités de règlement sont proposées :

- Paiement en **1 fois**
- Paiement en **3 fois**
- Paiement en **6 fois**

Les options de paiement sont choisies lors de l’inscription administrative.

Aides financières et bourses étudiantes

Les étudiants peuvent bénéficier de différents dispositifs de financement pour réduire le coût de leurs études en santé.

Bourse régionale formation sanitaire et sociale

Cette bourse, équivalente à une bourse du CROUS, est attribuée sous conditions de ressources.

- Montant annuel : **de 1 454 € à 6 335 €**

Elle permet de financer une partie importante des frais de scolarité pour les étudiants en formation de Technicien de Laboratoire Médical.

Bourses d’accueil de l’UCLy

L’université propose également des **aides financières internes** destinées à accompagner les étudiants rencontrant des difficultés ou présentant un projet académique solide.

Plus de renseignements sur les bourses

VIE ÉTUDIANTE & ACCOMPAGNEMENT

L’IFTLM met en place un **accompagnement complet et personnalisé** pour les étudiants en **Diplôme d’État de Technicien de Laboratoire Médical**, afin de favoriser la réussite académique, l’acquisition de compétences professionnelles et une **insertion rapide dans le secteur de la biologie médicale**.

Recherche et accompagnement des stages en biologie médicale

Les étudiants bénéficient d’un **accompagnement actif dans la recherche de stages**, en France comme à l’international.

- Accès à un large réseau de laboratoires partenaires
- Propositions régulières de terrains de stage en laboratoire de biologie médicale
- Accompagnement personnalisé dans les démarches de candidature

Ces stages permettent une immersion progressive dans les environnements professionnels du laboratoire médical et du secteur hospitalier.

Suivi pédagogique personnalisé tout au long du cursus

L’accompagnement pédagogique est renforcé tout au long de la formation :

- Suivi individualisé en **1ère et 2ème année**
- Encadrement progressif vers l’autonomie professionnelle
- Accompagnement spécifique pour la réussite des évaluations

En **3ème année**, l’étudiant bénéficie d’un **accompagnement à l’insertion professionnelle** et à la prise de poste en laboratoire.

Tutorats gratuits pour favoriser la réussite des étudiants

Un dispositif de **tutorat gratuit** est proposé aux étudiants rencontrant des difficultés.

- Encadrement par des étudiants de 2ème et 3ème année performants
- Soutien dans les matières scientifiques et techniques
- Accompagnement individualisé pour progresser efficacement

Ce dispositif est **entièrement financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes**.

 Les tuteurs sont rémunérés par la Région, tandis que le soutien est gratuit pour les étudiants bénéficiaires.

Effectifs à taille humaine et suivi individualisé

La formation est organisée en **petits groupes**, favorisant :

- un accompagnement pédagogique de proximité
- des échanges réguliers avec les formateurs
- une meilleure progression des compétences en biologie médicale

Cette organisation renforce significativement la **réussite en études de santé**.

Alternance et professionnalisation dès la 2ème année

Les étudiants ont la possibilité d'accéder à l'**apprentissage dès la 2ème année**.

- Alternance en laboratoire médical
- Mise en pratique des compétences en conditions réelles
- Acquisition d'une expérience professionnelle valorisée

Ce dispositif facilite fortement l'**insertion professionnelle dans les laboratoires de biologie médicale**.

Partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes

L'IFTLM bénéficie d'un partenariat solide avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, permettant :

- le financement du tutorat étudiant
- le soutien à la réussite en formation sanitaire et sociale
- le développement de dispositifs d'accompagnement innovants

Une forte employabilité dans le secteur de la santé

La formation en Technicien de Laboratoire Médical affiche une **excellente insertion professionnelle** :

- **98 % des diplômés en poste dès la certification**
- accès rapide aux laboratoires hospitaliers et privés
- insertion dans les secteurs de la recherche et de la biologie médicale

Accessibilité de nos locaux et situation de handicap

Le campus Saint-Paul est accessible aux personnes à mobilité réduite : amphis, salles de TD, salles informatiques, cafétéria, bibliothèque universitaire, secrétariats, toilettes…. Vous êtes en situation de handicap ? un accompagnement personnalisé et adapté peut être demandé à la mission handicap

Plus de renseignements sur la mission handicap de l'UCLy

La vie étudiante à l'IFTLM et l'UCLy

La vie étudiante à UCLy s'inscrit dans une approche globale de l'accompagnement des étudiants. L'université ne se limite pas à la formation académique : elle propose un véritable **environnement de vie universitaire**, favorisant l'épanouissement personnel, l'engagement et la réussite.

Situés au cœur de Lyon et dans un cadre urbain dynamique, les campus de l'UCLy offrent une **vie étudiante riche, diversifiée et accessible à tous**.

Une vie de campus riche et dynamique

La vie de campus à l'UCLy repose sur une forte dynamique étudiante, avec de nombreuses opportunités d'implication :

- Associations étudiantes (culture, sport, solidarité, entrepreneuriat, international)
- Événements étudiants tout au long de l'année
- Projets associatifs et initiatives étudiantes
- Activités culturelles et artistiques sur les campus

Ces activités permettent aux étudiants de développer des compétences transversales et de renforcer leur intégration universitaire.

Accompagnement des étudiants et réussite universitaire

L’UCLy met en place un accompagnement personnalisé pour favoriser la réussite et le bien-être des étudiants :

- Aide à l’orientation et à la réussite académique
- Tutorat et accompagnement pédagogique
- Mission handicap et dispositifs d’inclusion
- Soutien psychologique et prévention santé
- Accompagnement des projets étudiants

L’objectif est de garantir un **parcours étudiant sécurisé et adapté à chaque profil**.

Logement étudiant et vie pratique à Lyon

L’université accompagne les étudiants dans leur installation et leur vie quotidienne à Lyon :

- Aide à la recherche de logement étudiant
- Résidences étudiantes et partenariats logement
- Accès aux services du CROUS
- Informations sur les aides financières et bourses étudiantes

Ces dispositifs facilitent l’intégration des étudiants, notamment pour ceux venant d’autres régions ou de l’étranger.

Restauration et services sur les campus

Les étudiants bénéficient de services pratiques facilitant leur quotidien :

- Restaurants universitaires et solutions de restauration rapide
- Espaces de travail et de convivialité
- Services administratifs dédiés aux étudiants

Une vie étudiante ouverte à l’international et inclusive

L’UCLy valorise une vie étudiante ouverte sur le monde :

- Accueil des étudiants internationaux
- Promotion de la diversité culturelle
- Actions d’inclusion et de lutte contre l’isolement
- Accompagnement spécifique pour les étudiants étrangers

Les points forts de la formation

Diplôme d'État du Ministère de la Santé et de la Prévention

Grade de Licence - 180 Crédits ECTS

Parcours professionnalisant avec 42 semaines de stages sur les 3 ans

DÉCOUVREZ LE

PROGRAMME DÉTAILLÉ

DOMAINES DE COMPÉTENCES

DOMAINE 1 : METTRE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES DE PRÉLÈVEMENT ET DE TRAITEMENT DES ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES

UE Hygiène, sécurité et risques d'exposition – 3 ECTS
UE Gestes et soins d'urgence – 1 ECTS
UE Les prélèvements biologiques – 1 ECTS
UE Soins techniques et relationnels – 2 ECTS

DOMAINE 2 : METTRE EN ŒUVRE DES EXAMENS DE BIOLOGIE MÉDICALE GÉNÉRALE ET LE TRAITEMENT DES RÉSULTATS

UE Connaissances fondamentales en physique, chimie et chimie analytique, mathématiques et statistiques appliquées – 4 ECTS
UE Connaissances fondamentales en biologie humaine: biologie cellulaire et moléculaire, anatomie, physiologie, introduction à la sémio- pathologie – 4 ECTS
UE Connaissances fondamentales et méthodes d'analyses en biologie moléculaire et biochimie – 13 ECTS
UE Connaissances fondamentales et méthodes d'analyses en microbiologie (bactériologie, mycologie) – 15 ECTS
UE Connaissances fondamentales et méthodes d'analyses en hématologie, immunohématologie et immunologie – 16 ECTS

DOMAINES DE COMPÉTENCES

DOMAINE 3 : METTRE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES DE BIOLOGIE SPÉCIALISÉE, D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES, DE PRÉPARATION ET DE QUALIFICATION DES PRODUITS BIOLOGIQUES À VISÉE THÉRAPEUTIQUE ET L'ANALYSE DES RÉSULTATS

UE Biologie médicale spécialisée dont produits biologiques à visée thérapeutique, thérapies cellulaires et géniques et bio-banques, cytogénétique – 7 ECTS
UE Méthodes d'analyses et approfondissements en biochimie dont pharmacologie, en microbiologie dont virologie et parasitologie, en hématologie et dans les situations complexes (urgences, néonatologie …) – 10 ECTS
UE Connaissances fondamentales et méthodes d'analyses en anatomie et cytologie pathologiques et en histologie – 10 ECTS
UE Biologie prospective, techniques innovantes, bio-informatique et e- santé – 5 ECTS
UE Traitement des résultats de bilans de biologie médicale, d'anatomie et cytologie pathologiques et des activités biologiques à visée thérapeutique – 3 ECTS

DOMAINE 4 : TRAVAILLER AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURI PROFESSIONNELLE DANS UN BUT DE COOPÉRATION, D'ORGANISATION ET DE CONTINUITÉ DE SERVICE

UE Gestion des équipements, des matériels, des stocks et produits biologiques- 3 ECTS
UE Sciences humaines, sociales et droit (psychologie, socio anthropologie, droit et éthique) – 3 ECTS
UE Santé publique, économie de la santé – 2 ECTS
UE Communication et travail interdisciplinaire – 2 ECTS
UE Pédagogie, tutorat – 4 ECTS
UE Projet personnel et engagement apprenant – 4 ECTS

DOMAINES DE COMPÉTENCES ET STAGES

DOMAINE 5 : METTRE EN ŒUVRE DES TRAVAUX DE RECHERCHE ET DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES DANS LE CADRE DE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET DE L'ACCRÉDITATION OU DE LA CERTIFICATION DES ACTIVITÉS

UE Initiation à la démarche de recherche – 9 ECTS
UE Numérique en santé – 2 ECTS
UE Anglais – 6 ECTS
UE Démarche qualité, gestion des risques et métrologie – 7 ECTS
UE Méthodes de travail et techniques de l'information (numérique) – 2 ECTS

STAGES

Périodes de formation en milieu professionnel – 42 ECTS

(réparties sur les 6 semestres)

Contactez-nous

04 72 32 50 12

Lundi - Vendredi, 9h - 18h

Campus Saint-Paul
10, place des Archives - 69002 LYON
Métro Perrache (ligne A)
Tramways T2 et T1

Campus Carnot
23, place Carnot - 69002 LYON
Métro Perrache (ligne A)
Tramways T2 et T1

Campus Alpes Europe
25 rue de la Cité - 74000 ANNECY